



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Le Cabinet

Cayenne, le lundi 27 mars 2017

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 12-03/17 /Cab/Com

Communiqué de Jean-françois Cordet,
mission interministérielle
pour l'avenir de la Guyane

Jean-François CORDET, informe des premiers contacts et travaux qui ont pu être mis en œuvre depuis l'arrivée des membres de la mission. Il remercie les nombreuses personnalités et élus qui ont éclairé la mission sur les attentes immédiates des guyanais. Depuis samedi soir, des travaux ont eu lieu et des premiers résultats ont été obtenus.

Sur la question de la sécurité, préoccupation essentielle de la population, les réponses apportées confirment l'engagement du gouvernement rappelé ce jour par Bernard CAZENEUVE, Premier ministre.

Les effectifs de police et de gendarmerie sont en croissance continue depuis plusieurs années. En 2017, ce sont encore 25 policiers supplémentaires qui s'ajoutent aux 50 de 2016, 23 gendarmes sur ces deux dernières années et un escadron de gendarmes mobiles dont la fidélisation a été confirmée. Les travaux du commissariat de Cayenne débutent avec les démolitions, la préparation du terrain et la définition du projet dès cette année. Les travaux de construction proprement dit débuteront en 2018. La lutte contre les stupéfiants, l'orpaillage et l'immigration illégale est renforcée avec : l'installation d'un échographe portable à l'aéroport de Cayenne, la mise en place de barrages volants par la gendarmerie et l'intensification de la surveillance des fleuves de jour comme de nuit. Un terrain est d'ors et déjà identifié pour la construction en cours d'étude du centre pénitentiaire de Saint-Laurent du Maroni. Parallèlement, la présence des juges du TGI de Cayenne dans cette même ville sera renforcée préfigurant la mise en place d'un TGI.

Dans le domaine de la santé, Michel YAHIEL, commissaire général à la stratégie et à la prospective, membre de la mission interministérielle a rencontré les responsables et représentants des hôpitaux de Cayenne, de Saint-Laurent du Maroni, du CGSS. L'État s'est engagé sur des aides en fonctionnement (20M d'euros) et pour le programme d'investissement de l'hôpital de Cayenne (40m d'euros) qui doivent être validées par le CODERMO du 28 mars. Un plan pluriannuel de retour à l'équilibre sera accompagné par l'État pendant 5 ans. Il ne comportera pas dans cette phase de réduction d'effectifs. Ces décisions permettent à l'établissement de régler ses dettes notamment aux entreprises locales et constituent un soutien significatif à la commande publique qui profite à l'économie locale. Le projet de cession du CMCK à un groupe privé est interrompu, cet établissement ayant vocation à rester dans un environnement public.

Des solutions sont en outre recherchées pour permettre aux agriculteurs et aux pêcheurs de percevoir dans les meilleurs délais, les aides qui leur sont dues. Les sujets qui limitent le développement de l'agriculture guyanaise ont été identifiés. Ils figurent dans le protocole remis à la mission et sont pris en compte.

L'ensemble de ces travaux s'appuie sur des échanges avec des personnalités et des élus guyanais. Elles permettent aussi d'enrichir le pacte d'avenir pour la Guyane qui identifie les projets structurants essentiels au développement de la Guyane et nécessaires pour faire face à la croissance démographique la plus forte de France. Ce pacte engage l'État dans la durée et préfigure le plan de convergence qui sera défini et négocié avec les élus et les partenaires de Guyane en application de la loi de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer du 28 février 2017.

Jean-François CORDET souhaite que les discussions déjà ouvertes se poursuivent et s'intensifient dans les jours qui viennent conformément au mandat donné à la mission par le Premier ministre et à sa déclaration de ce jour.